



BIENVEILLANCE, ENGAGEMENT, COLLABORATION

Je rayonne, tu rayonnes, nous rayonnons
S'épanouir et grandir dans un milieu UNI

Info-Soleil

Octobre

| Dates importantes

7 octobre : photo scolaire
11 octobre : journée pédagogique
14 octobre : congé pour tous !

| Conférence gratuite pour les parents

Le Conseil d'Établissement de l'école Plein-Soleil invite les parents à une conférence de Mme Paule Levesque !

Quand : Mardi 15 octobre 2024

Heure : 19h15

Où : Gymnase de l'école Plein-Soleil

Pour qui ? : Les parents qui ont des enfants aux écoles Plein-Soleil, La Chanterelle et La Clé du Boisé.

Titre de la conférence : Des techniques d'impact S.V.P
Un coffre d'outils de techniques d'impact en intervention positive auprès de vos enfants.



Pour vous inscrire :

<https://forms.gle/R9ftna8AGDrL3V128>

| Conseil d'Établissement

Prochaine rencontre : mercredi 4 décembre 19h

Vous êtes toujours les bienvenus si vous désirez assister aux rencontres.

| Mozaik

Il est essentiel que chaque parent ait l'application Mozaik parents. Cette application vous permet : d'informer du retard ou de l'absence de votre enfant, de consulter les bulletins, d'avoir accès à vos reçus d'impôt pour les frais de garde et surtout de recevoir les informations sur le comportement de votre enfant. Pour avoir les informations sur le comportement de votre enfant, nous vous suggérons fortement d'activer les notifications.






Tutoriel sur Mozaik parents : <https://www.youtube.com/watch?v=3uh0tQOvpPE>

| L'évaluation à Plein-Soleil

Depuis quelques années, inspirées par les recherches en éducation, plusieurs écoles ont pris le virage de l'Évaluation au Service de l'Apprentissage (ESA)*1. Ayant pu constater rapidement le succès de cette approche auprès des élèves, l'équipe de l'école Plein-Soleil y adhère !

L'évaluation devrait toujours poursuivre deux objectifs : certifier les acquis et avant tout, soutenir l'apprentissage. Donc, tout au long du processus d'évaluation, pour toutes les compétences, la cote ou la note inscrite au bulletin de l'élève ne devrait jamais se limiter au calcul d'une moyenne. Les preuves en début d'apprentissage ont moins d'importance que celles recueillies à la fin. Les décisions doivent s'appuyer sur le jugement professionnel de l'enseignant (e) au regard des preuves d'apprentissages les plus récentes. De plus, nous croyons fermement que cela doit se faire dans des contextes différents afin d'avoir un profil juste de l'élève. Ainsi, il n'y aura pas de cote ou de note sur les travaux. En revanche, les preuves d'apprentissage seront accompagnées d'une rétroaction, d'un commentaire ou d'un défi personnalisé pour guider votre enfant dans ses apprentissages.

Voici la légende qui sera utilisée :

				
Compétence émergente	Compétence en voie d'acquisition	Compétence à consolider	Compétence maîtrisée	Compétence approfondie
L'élève chemine difficilement avec une aide constante et un rappel des stratégies enseignées en classe	L'élève chemine avec une aide constante et un rappel des stratégies enseignées en classe	L'élève réussit avec une aide fréquente et un rappel des stratégies enseignées en classe	L'élève réussit avec une aide occasionnelle ou un rappel des stratégies enseignées en classe	L'élève réussit de façon autonome avec les stratégies enseignées en classe
Je suis à très peu d'attentes	Je suis à peu d'attentes	Je suis à quelques attentes	Je suis à plusieurs attentes	Je suis à la majorité des attentes
Insatisfaisant	Peu satisfaisant	Acceptable	Satisfaisant	Très satisfaisant

*Cette approche pédagogique permet à l'élève de développer sa capacité de devenir une apprenante ou un apprenant autonome qui peut établir ses objectifs d'apprentissages personnels, suivre ses progrès, déterminer les prochaines étapes et réfléchir sur son apprentissage.

Horaires des cours

Précolaire	Primaire
A.M. : 7 h 45 à 11 h 02 P.M. : 12 h 35 à 14 h 00	A.M. : 7 h 45 à 11 h 10 P.M. : 12 h 35 à 15 h

Afin d'assurer leur sécurité, les enfants ne fréquentant pas le service de garde ne doivent pas se présenter sur la cour avant : 7 h 30 le matin et 12 h 30 l'après-midi. Avant ces heures, le personnel n'est pas en poste pour assurer la surveillance des élèves.

Ergothérapie

Site internet en ergothérapie pour les parents :

<https://sites.google.com/cssdn.gouv.qc.ca/ergo/accueil>

Service de garde

Journées pédagogiques :

<u>Dates</u>	<u>Thème</u>	<u>Date limite pour faire une modification</u> (Pour ajouter ou annuler une inscription) Par courriel uniquement Service-garde.plein-soleil@cssdn.gouv.qc.ca
11 octobre 2024 COMPLET	Journée de la patate	Mardi 17 septembre 2024
8 novembre 2024	Sherlock Holmes	Mardi 22 octobre 2024
15 novembre 2024	Récréofun	Mardi 22 octobre 2024 (Cette sortie s'adresse aux élèves de 1 ^{ère} à la 5 ^e année.)

Pédagogique du 15 novembre : Nous allons en sortie au centre d'amusement Récréofun . Cette sortie s'adresse aux élèves de 1^{ère} à 5^e année seulement.

Les élèves du préscolaire (4 et 5 ans) UNIQUEMENT resteront à l'école.

Merci de prévoir une paire de bas, un repas froid et une gourde d'eau.
Départ de l'autobus: 8h40 Retour : 14h45

Coût de la journée: 12\$ frais de garde

16,50\$ Récréofun + environ 9\$ pour les frais d'autobus

Total de la journée= **Environ 37,50\$**

Sécurité et Absences :

Tous les ajouts de périodes et les absences doivent se faire par téléphone et non par courriel. Vous devez aviser la technicienne en **laissant un message sur la boîte vocale avant 7h45** au 418-834-2483 poste 11140. À noter que si votre enfant s'absente pour la journée complète de l'école et que vous avez déjà motivé son absence via la plateforme Mozaik, nul besoin de laisser un message téléphonique au service de garde.

N'oubliez pas de nous aviser lorsque vous venez chercher votre enfant ou que vous lui avez donné un rendez-vous ou une permission spéciale!

État de compte :

Cette semaine vous recevrez votre premier état de compte. Le paiement complet doit être effectué dans le mois courant en un ou plusieurs versements. Les modes de paiement acceptés sont Internet ou chèque. Voir la pièce jointe.

NOUVEAUTÉ Hop Hop au service de garde :

Début du service: vendredi le 4 octobre 2024



Objet : Application HopHop – Installation et essai

Chers parents,

Le service de garde de l'école Plein-Soleil vous offre la possibilité d'essayer l'application HopHop dès le 4 octobre. L'application HopHop est une application qui a été conçue pour permettre au service de garde de synchroniser la préparation de votre enfant avec l'heure estimée de votre arrivée, permettant ainsi à votre enfant de terminer calmement ses activités avant de prendre ses effets personnels pour quitter. **Une notification vous est envoyée lorsque votre enfant est prêt à l'accueil du service de garde**, ce qui minimise votre temps à l'école (et donc votre exposition aux autres enfants et parents). Vous pouvez indiquer une heure fixe d'arrivée ou utiliser le GPS de votre téléphone mobile pour une estimation précise de votre heure d'arrivée. De plus, l'utilisation de photos pour l'identification des parents et des enfants simplifie le travail du service de garde lors du départ de l'enfant. Pour plus de détails, vous pouvez visiter le site <http://www.hophop.ca>.



Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant. **Vous devez accéder à la page web suivante pour créer votre compte** : www.hophop.ca/inscription

Vous trouverez sur le site web (www.hophop.ca) une vidéo qui présente l'application ainsi que des tutoriels pour l'installation et l'inscription. Vous découvrirez aussi plusieurs informations utiles dans le menu « Aide » de l'application mobile.

Pour permettre à l'école de bien évaluer l'application HopHop, il y a une période d'essai gratuite jusqu'au 4 novembre. Il n'y a aucuns frais durant cette période et aucun prélèvement automatique ne sera effectué à la fin. Après la période d'essai, des frais d'abonnement de 22\$/an par famille permettront aux familles intéressées de continuer à utiliser le service. Vous n'aurez qu'à aller dans la section « Achat » de la version web de l'application (www.hophop.ca/webapp) pour y effectuer votre paiement. Un seul abonnement est nécessaire par famille (comprends tous les enfants et les parents de la famille).

Prenez note que cette application est indépendante de l'école et du service de garde. L'utilisation se fait sur une base volontaire et ne change rien au système actuellement en place au service de garde pour les familles ne désirant pas utiliser HopHop.

N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe HopHop pour toute question ou pour avoir de l'aide lors de l'installation ou de l'utilisation. Les coordonnées pour les rejoindre sont : support@hophop.ca, 514-708-7174, 1-888-684-1192

Merci,

Sophie Harvey
Technicienne
Service de garde Plein-Soleil

Psychoéducation

La chronique coup de pouce de Mme Geneviève Morneau, psychoéducatrice.



Page Facebook

Suivez-nous sur la page Facebook de notre école !

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100057347533929>

Coordonnées de l'école

Secrétariat : (418) 834-2483 plein-soleil@cssdn.gouv.qc.ca

Service de garde : (418) 834-2483 poste 11140

service-garde.plein-soleil@csnavigateurs.qc.ca

Bonjour chers parents,

Cette semaine vous recevrez votre premier état de compte.

Vous y trouverez le nom de votre enfant, son numéro de dossier (4 chiffres surlignés en bleu dans l'exemple) ainsi que son numéro de fiche (7 chiffres surlignés en bleu dans l'exemple). Ces numéros vous seront utiles si vous effectuez un paiement par chèque. Merci d'inscrire un de ces numéros sous le nom de votre enfant.

Sous votre nom apparaît le numéro de référence internet (surligné en jaune dans l'exemple) que vous devrez utiliser pour acquitter vos états de compte. Lors du paiement, le SG doit être en minuscule et ne jamais mettre les traits d'union.

Il est important :

- D'utiliser **votre numéro**, soit celui sous votre nom, car les reçus d'impôt seront émis au(x) nom(s) des contacts dont le numéro de référence est utilisé.
- De bien vérifier à chaque état de compte si c'est bien votre nom qui figure à côté du paiement.

Si vous avez plusieurs enfants qui fréquentent le service de garde, vous pouvez effectuer un seul paiement totalisant tous les états de compte, sur le dossier de votre plus jeune enfant. Le montant sera réparti sur chacun des états de compte de vos enfants.

Vous aurez un seul relevé 24 avec tous les montants sur celui-ci.

Finalement, voici le descriptif des informations de la facturation

*Période de facturation : ce sont les semaines qui vous sont facturées

*Description : le type de fréquentation de votre enfant

*Payeur : le nom de la personne qui a effectué le paiement.

*Qté et Montant facturé : pour la quantité (Qté), le nombre de jours facturé dans la semaine et le solde cumulatif, est le total en fonction du nombre de jours

*Solde : le solde facturé pour la semaine

Voici les tarifs pour cette année :

Régulier : 9.50 \$/jour

Sporadique : Matin : 2,25\$ \$ Midi : 4,25\$ Préscolaire : 3,15\$ Soir : 9,45\$ \$

Derniers points d'information en lien avec la régie interne :

***La facturation est émise selon votre réservation de base. Elle vous sera transmise à la fin de chaque mois.

Vous devez l'acquitter dans les 10 jours ouvrables. Il est à noter que vous serez facturés selon cette même réservation de base, donc place réservée, place payée.

Finalement, si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Sophie Harvey, Technicienne en milieu scolaire

418-834-2483 poste 11140

S.G. *****

123, rue de l'état de
compte
Lévis (Québec)

G9C 9P9

C.S.S. des Navigateurs

École :

Du
Sourire

ÉTAT DE COMPTE

Élève : Nom de l'élève

Date du jour : 28 septembre 2024

Page : 1

Dossier 1234 # Fiche : 1234567

Classe : A

Parent(s)

Nom du parent 1

No. réf. Internet : SG-000-0000000-000000-0

Parent(s)

Nom du parent 2

No. réf. Internet : SG-000-0000000-000000-0

Votre adresse

Numéro à inscrire
pour le paiement
internet

Téléphone (maison) : (418) 888-8888

Téléphone (travail) : (418) 888-8889

Votre adresse

Numéro à inscrire
pour le paiement
internet

(418) 888-8888

(418) 888-8887

Période de facturation/ date d'encaissement	Description	Payeur70	Qté	Montant Facturé	Montant Encaissé	Solde	Raison d'annulation remarque
2023-08-28 à 2023-09-03	Fréquentation régulière 9.50 \$ / jour		4				
Solde cumulatif :						38,00\$	
2023-09-04 à 2023-09-10	Fréquentation régulière 9.50 \$ / jour		4	38,00\$		76,00\$	
Solde cumulatif :						76,00\$	
2023-09-11 à 2023-09-17	Fréquentation régulière 9.50 \$ / jour		5	47,50\$		123,50\$	
Solde cumulatif :						123,50\$	
2023-09-18 à 2023-09-24	Fréquentation régulière 9.50 \$ / jour		5	47,25\$		171,00\$	
Solde cumulatif :						171,00\$	
2023-09-25 à 2023-10-01	Fréquentation régulière 9.50 \$ / jour		5	47,25\$		218,50\$	
Nouveau solde :						218,50\$	
Trop-perçu / crédit :						0,00\$	
Solde total :						218,50\$	

Voici les indications
pour les paiements
internet

Signature de la technicienne
Service de garde (888) 888-8888 #8888

Si vous payez par chèque, veuillez le faire au nom du CSS des Navigateurs

N'oubliez pas d'inscrire le nom de votre enfant, son # Dossier ou sa # Fiche sur votre chèque. Payable immédiatement ou selon le message ci-haut s'il y a lieu. Vous pouvez payer votre compte par chèque ou par internet. Notez bien que vous ne pouvez pas payer au comptoir ou par guichet automatique.

Par internet : Inscrire le « Numéro de Référence à 19 positions » ci-haut, à chaque paiement, pas d'espace ni tiret. Lors de votre 1er paiement, vous devrez faire une recherche avec le nom « Navigateurs » seulement pour faire l'ajout d'un fournisseur ou d'une facture, car chaque institution peut abréger à sa façon. Veuillez sélectionner celui qui contient : - Service de garde. Prendre note qu'il peut se trouver dans la catégorie : Garderies, CPE et C.J.

Processus pour procéder à une plainte

Centre de services scolaire des Navigateurs
Protecteur de l'élève

Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec



Plainte pour la violence à caractère sexuel

Une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel peut être formulée au protecteur régional de l'élève, sans passer par les deux premières étapes du processus. Ces plaintes sont traitées en urgence.

Le protecteur régional de l'élève transmettra la plainte à l'établissement d'enseignement, à moins d'avoir des motifs raisonnables de croire que cela puisse nuire à une enquête ou que la personne plaignante s'y oppose.

Toute personne **peut aussi signaler directement au protecteur régional de l'élève** une situation où un acte de violence à caractère sexuel a été commis à l'endroit d'un élève

Pour contacter le protecteur régional de l'élève : Téléphone ou message texte : 1 833 420-5233 ou plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca

Pour obtenir de l'assistance pour une situation de violence ou d'intimidation

Pour ces situations, les parents ou les élèves des centres peuvent obtenir une assistance auprès de la personne désignée par le centre de services scolaire.

Pour contacter la personne désignée : poste 52011 ou intimidation@cssdn.gouv.qc.ca

Première étape – Après de la personne concernée

Avant de procéder à une plainte, le parent ou tuteur(-trice) de l'élève est invité à discuter de la situation à l'origine de l'insatisfaction **avec la personne concernée**. La personne qui reçoit la plainte a un délai de 10 jours ouvrables pour y répondre.

Si le résultat attendu n'est pas rencontré, contacter le ou la supérieur(e) immédiat(e) de la personne concernée ou la direction du service concerné.

Pour trouver les coordonnées de la personne à joindre, téléphoner au [secrétariat de l'école](#), du [centre de formation](#) ou [des services](#) concernés.

Deuxième étape – Responsable du traitement des plaintes

Si les démarches ne sont toujours pas satisfaisantes et qu'il est souhaitable de faire état de cette insatisfaction, ou encore si le délai de 10 jours ouvrables est dépassé, **contacter le secrétariat général du CSSDN**. Le responsable du traitement des plaintes dispose d'un délai de 15 jours ouvrables pour y répondre.

Pour contacter le secrétariat général : 418 839-0500, poste 55000 ou sg@cssdn.gouv.qc.ca

Vous pouvez aussi utiliser ce formulaire pour soumettre votre plainte par écrit : [Formulaire](#)

Troisième étape – Protecteur régional de l'élève

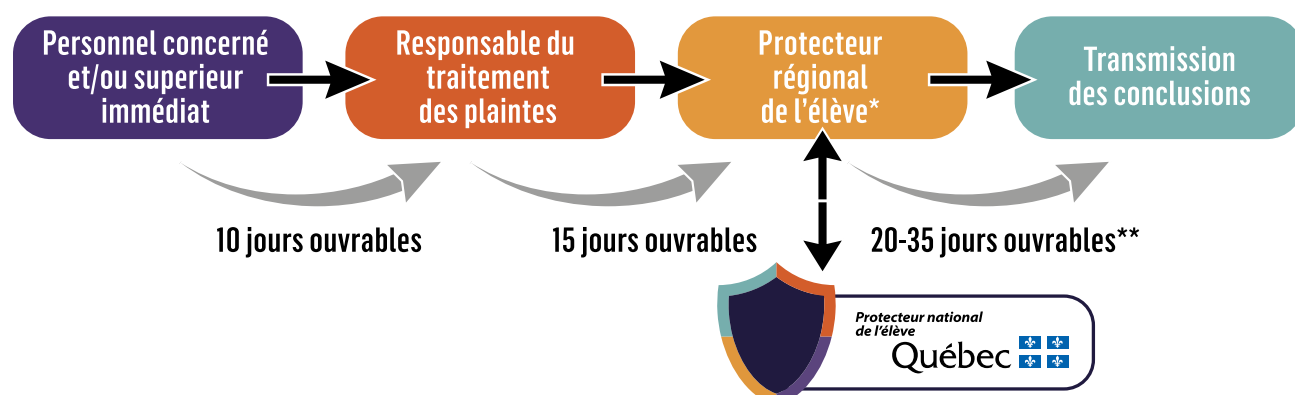
Si la réponse du secrétariat général ou de la personne désignée par le secrétariat général pour vous répondre n'est pas satisfaisante et que la situation concerne un service à l'élève, ou encore si le délai de 15 jours ouvrables est dépassé, contacter le protecteur régional de l'élève.

Pour contacter le protecteur régional de l'élève : Téléphone ou message texte : 1 833 420-5233 ou plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca

Vous pouvez aussi utiliser ce formulaire pour soumettre votre plainte par écrit : [Formulaire](#)

Le protecteur régional de l'élève dispose de 20 jours ouvrables pour examiner la plainte et émettre ses conclusions. S'il juge la plainte fondée, il pourra formuler des recommandations au centre de services scolaire.

Ce schéma résume le processus à suivre (le processus complet et détaillé est disponible sur notre site Internet cssdn.gouv.qc.ca) :









Garder le sac léger!

Ce que les études montrent:

- Le poids du sac **ne devrait pas dépasser 10 % du poids de l'enfant.**
- Les impacts du poids du sac sur l'enfant sont significativement plus élevés pour un sac qui représente 15 % de son poids que pour un sac qui représente 10 % de son poids.
- Presque 80 % des enfants de 1^{re} année portent un sac qui dépasse le poids recommandé.
- Environ 40 % des enfants de 2^e et 3^e année portent un sac qui dépasse le poids recommandé.

10% ça représente quoi?

Âge	6 ans	13 ans	Homme adulte
Poids moyen	 46 lbs	 100 lbs	 200 lbs
10% du poids	 Deux litres de lait (4,4 lbs)	 Sac de patates (10 lbs)	 Bombonne pour le BBQ (20 lbs)

Pour alléger le sac:

Bouteille d'eau

- Choisir une **bouteille d'eau plus petite** (250 - 500 ml).
- Favoriser une bouteille **en plastique** à une bouteille en métal.
- Éviter de remplir la gourde complètement avant de partir le matin. Au besoin, **l'enfant pourra la remplir à l'école.**
- Si possible, **laisser une gourde dans le casier** plutôt que de la transporter chaque jour.

Boîte à lunch

- Choisir des **contenants légers** (éviter les contenants en verre).
- Limiter la taille et la quantité de blocs réfrigérants.
- Limiter l'utilisation de contenants isothermiques et favoriser ceux qui sont petits et légers.

Matériel

- **Avoir le matériel nécessaire pour faire les devoirs à la maison** (crayons, efface) pour que l'enfant n'ait pas besoin de transporter son étui à crayon chaque jour.
- Vérifier régulièrement le contenu du sac pour **s'assurer que l'enfant ne transporte pas d'objets inutiles au quotidien.**
- Laisser un chandail plus chaud et les souliers d'éducation physique à l'école.

Charger et ajuster le sac d'école

Chargement

Objets lourds

- Près du corps
- Au fond du sac

Objets légers

- Plus loin du corps
- Sur le dessus

Petits objets

- Dans les pochettes facilement accessible



Réduire le nombre de sacs

Éviter que l'enfant transporte plusieurs sacs au quotidien. Il est préférable que la boîte à lunch et les vêtements d'éducation physique soient placés dans le sac d'école.



Bien ajuster le sac

Confort

Les informations ci-dessous indiquent les lignes directrices de l'ajustement du sac à dos, mais le plus important est que l'enfant soit confortable.

- Si l'enfant se plaint de douleurs et d'inconfort, vérifier que le sac correspond à sa taille et ajuster les sangles.
- Observer les signes d'inconfort :
 - Rougeurs
 - Changement de démarche lorsqu'il porte le sac
 - Soulagement intense lorsqu'il retire le sac
 - Se masse le cou ou le dos au retour de l'école

Bretelles



- Assez serrées pour que le sac soit appuyé sur le bas du dos. Le bas du sac ne devrait pas couvrir les fesses de l'enfant.
- Assez lâche pour permettre de glisser la main entre la bretelle et le torse de l'enfant.
- Toujours mettre les deux bretelles!

Ceintures

- Utiliser toutes les ceintures disponibles sur le sac.
- Attacher la ceinture de taille légèrement plus bas que le nombril.
- Les ceintures doivent être assez serrées pour relâcher la pression des épaules, mais assez lâches pour rester confortables.



La sécurité en transport

Respect :

J'adopte un comportement respectueux envers tous.

- en parlant à voix basse;
- en gardant les lieux propres;
- en conservant mes effets personnels sur moi.

Responsabilité :

J'agis de façon sécuritaire.

- en demeurant assis dans l'autobus jusqu'à l'immobilisation complète du véhicule;
- en respectant la procédure d'embarquement et de débarquement;
- en utilisant la porte de secours cas d'urgence seulement.

Je garde les lieux et le matériel propres et en bon état.

- en m'abstenant de manger, boire, fumer ou vapoter dans l'autobus.

Intégrité :

Je refuse de participer à toute forme de violence et d'intimidation.

- en utilisant un langage approprié et respectueux envers les autres;
- en signalant sans délai les problèmes au conducteur.

Coopération :

Je suis ponctuel à mon arrêt :

- en m'y rendant 10 minutes avant l'heure d'embarquement prévue.

Message de la régisseuse

Chers parents,

La sécurité est une priorité pour nous. Le transport scolaire est mis à la disposition des élèves pour assurer le déplacement de plus de 13 000 élèves vers l'école ou la maison en toute sécurité.

Par conséquent, il est important que tous respectent les règles de conduite et les procédures liées au transport scolaire.

Les règles de conduite à respecter dans le transport scolaire sont les mêmes que celles de tous nos établissements.

Afin de nous aider à assurer la sécurité dans le transport scolaire, il est possible qu'une caméra de surveillance soit installée afin de résoudre certaines situations problématiques pouvant être vécues à bord du véhicule. Lorsque requis, ce type de surveillance sera effectué dans un but très précis, de manière confidentielle et en respect des règles édictées par la Commission d'accès à l'information.

Enfin, il est possible de signaler de manière anonyme et confidentielle tout problème relié à la toxicomanie, à l'intimidation ou à la sécurité en laissant un message au poste 27739 (ASSEZ).

Nous vous invitons à prendre connaissance du dépliant joint avec votre enfant puisque la sécurité est une affaire d'équipe.



Bagages et équipements

Il est interdit :

- de transporter certains équipements sportifs, tels : skis et équipement de ski, planches et raquettes à neige, bâtons et sacs de hockey, traîneaux, traînes, luges, planches à roulettes, objets contondants (certains parapluies à bout pointu et autres), etc.;
- de transporter tout animal;
- de transporter des instruments de musique de plus de 60 cm;
- de transporter tout type de patins, s'ils ne sont pas placés dans un sac protecteur résistant;
- sans limiter ces cas, de transporter tout objet que l'élève ne peut maîtriser lors du transport*

*Le code de la sécurité routière nous y oblige.

Les conséquences au non-respect

Niveau primaire :

1er manquement : premier avertissement

2e manquement : deuxième et dernier avertissement

3e manquement : suspension

4e manquement : exclusion du transport ou signature du contrat de conduite exemplaire, s'il y a lieu

Niveau secondaire :

1er manquement : premier et dernier avertissement

2e manquement : suspension

3e manquement : exclusion du transport ou signature du contrat de conduite exemplaire, s'il y a lieu

transportscolaire.cssdn.gouv.qc.ca

De plus, veuillez prendre note que les comportements tels que la violence physique ou verbale, le manque de respect envers l'autorité compétente, le bris de matériel ou un problème relié à la drogue pourraient conduire à des mesures disciplinaires dès la première offense.